

Augmen-
tation
dans le
nombre
des élec-
teurs.

54. D'après un ETAT publié par M. Joseph Pope dont les chiffres des tableaux ci-dessus sont en partie tirés, l'augmentation naturelle dans le nombre des électeurs entre 1882 et 1887 peut être considéré approximativement comme étant de 6 pour cent, ce qui en conséquence de la passation de " l'Acte du Cens électoral de 1885," donne une augmentation de 16.40 pour cent. Les augmentations les plus considérables ont naturellement été dans le Manitoba et la Colombie-Britannique, et la plus petite dans l'Île du Prince-Edouard, ce qui était dû au cens extrêmement libéral antérieurement en force dans cette province. Si on inclut les territoires, aux habitants desquels on donna droit de vote par un acte spécial qui fut passé en 1886, on trouvera que l'augmentation totale dans le nombre des électeurs depuis 1882 a été de 190,327 ou 23.68 pour cent.

Sommaire 55. Le tableau suivant est un sommaire de celui qui se trouve à la page 31:—

PROVINCES.	1882.			1887.		
	Nombre d'électeurs sur les listes.*	Total des votes inscrits.	Bulletins gâtés et rejetés.	Nombre d'électeurs sur les listes.	Total des votes inscrits.	Bulletins gâtés et rejetés.
Ontario	391,572	272,512	3,427	495,514	344,435	3,307
Québec.....	159 279	106,138	4,029	234,863	160,031	2,332
Nouvelle-Ecosse	60,885	51,007	800	79,077	64,534	932
N.-Brunswick.....	47,139	34,798	1,055	68,244	53,089	886
Manitoba.....	†20,933	7,233	156	32,871	14,990	207
Col.-Britannique.	2 922	2,821	271	6,128	3,480	76
Île P.-Edouard...	†20,042	15,199	264	21,462	18,760	232
Canada.....	702,772	489,718	10,002	938,159	659,319	8,472

* Dans les divisions électorales contestées. † Estimation partielle ‡ Approximatif.

Comtés
qui ont
élus deux
membres

56. Ottawa, Hamilton, Halifax, Pictou, Victoria, C. B., le Cap Breton, St-Jean, N.-B. (ville et comté) et les trois comtés de l'Île du Prince-Edouard envoient chacun deux membres et chaque électeur a le droit de voter deux fois. Afin d'éviter autant que possible de compter le même électeur